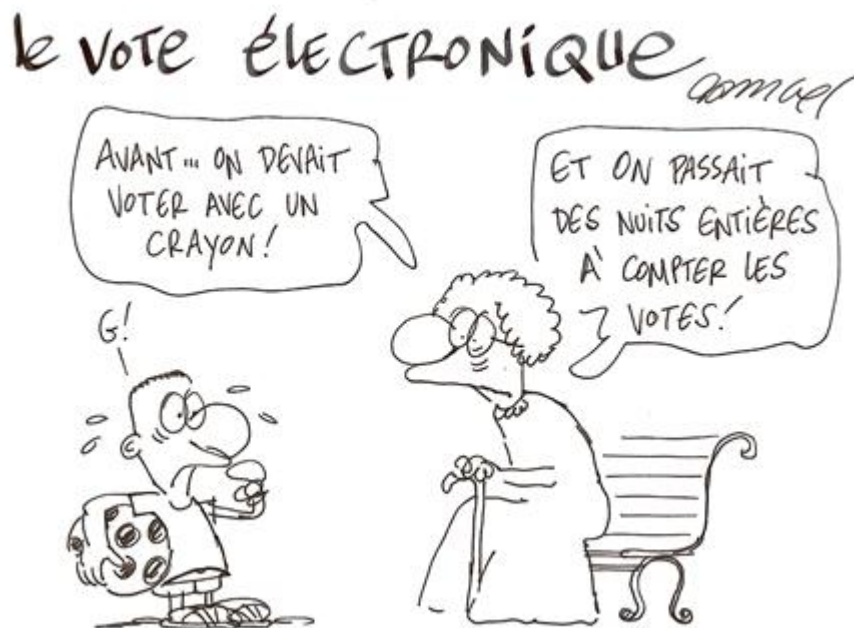


Élections

La Direction générale Institutions et population a pour mission d'organiser les élections. Si 2008 n'était pas une année électorale, nous en avons profité pour préparer avec minutie les échéances de 2009.

Sur base de l'expérience engrangée lors des scrutins précédents, différents aspects du processus électoral sont continuellement améliorés. C'est notamment le cas du système de vote électronique. La Belgique est un des premiers pays à avoir utilisé les technologies informatiques dans le processus électoral. Ainsi, depuis 1991, des expériences ont été menées avec des machines à voter couplées à des urnes électroniques capables de lire des cartes magnétiques sur lesquelles était inscrit le vote des électeurs. Actuellement, 44% des électeurs votent avec ce système de vote électronique, soit plus de 3,3 millions d'électeurs répartis dans tout le Royaume. Aujourd'hui, nous préparons l'avenir du vote électronique.



Pour la Direction des Elections, l'année 2008 a constitué une année de transition entre les élections législatives fédérales du 10 juin 2007 et les élections européennes et régionales du 7 juin 2009. Une transition remplie de projets.